

# La LIBYE doit solder TOUT son passé terroriste !

**La Libye MÉPRISE et IGNORE les familles des victimes de l'attentat du DC10 UTA ...**

## Attentat du DC10 UTA

19 septembre 1989

Avion français, vol UT 772  
Explosion à bord, due à un bagage piégé, au dessus du désert du Ténéré, Tchad

**170 morts**



Cet attentat contre un avion français a provoqué **la mort de 170 personnes de 17 nationalités** : 54 français, 48 congolais, 24 tchadiens, 10 italiens, 8 nord-américains, 5 camerounais, 4 anglais, 3 canadiens, 3 zaïrois, 2 centre africains, 2 suisses, 2 maliens, 1 algérien, 1 grec, 1 marocain et 1 sénégalais.

1/ La **Libye n'a jamais reconnu sa responsabilité**, pourtant démontrée par l'enquête et confirmée par le procès de 1999.

2/ Les **6 hauts responsables libyens, condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité sont toujours en liberté, protégés par la Libye.**

3/ **Abdallah SENOUSI** (le beau-frère du colonel KADHAFI), principal condamné, a été nommé chef de la "sécurité libyenne", c'est-à-dire **directeur des services secrets libyens.**



**... mais reconnaît sa responsabilité et s'engage à indemniser les familles des victimes de l'attentat de Lockerbie !**



## Attentat de LOCKERBIE

21 décembre 1988

Avion américain, vol PAN AM 103  
Explosion à bord, due à un bagage piégé, au dessus de la ville de Lockerbie, Écosse

**270 morts**

Dans **le cas de Lockerbie**, et suite à la pression du gouvernement américain, un procès contradictoire a eu lieu, un condamné exécute sa peine, la Libye est sur le point de reconnaître officiellement sa responsabilité et d'indemniser les familles des 270 victimes à hauteur de 10 millions \$ par victime.

**Les familles de l'attentat du DC10 UTA en colère ! exigent** que dans le cadre de la normalisation des relations entre la Libye et les autres pays, des **négociations** au plus haut niveau soient initiées pour que **nos revendications** légitimes de **reconnaissance** et de **réparation** soient prises en compte :

- ouverture d'un procès contradictoire,
- exécution par les condamnés des condamnations pénales,
- égalité de traitement avec les victimes de l'attentat de Lockerbie.

**Les familles de l'attentat du DC10 UTA en colère !**

E-mail : [dc10-uta@wanadoo.fr](mailto:dc10-uta@wanadoo.fr), Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/dc10-uta/>

- juin 2003 - ne pas jeter sur la voie publique -